

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique — Indice BS / BE Manœuvre

Formation de recyclage — Personnel non électricien

DURÉE	MODALITÉ	EFFECTIF
10,5 heures (1,5 jour)	Présentiel	4 à 10 stagiaires

OBJECTIF DE LA FORMATION

Exécuter en toute sécurité des interventions élémentaires de remplacement et de raccordement, ainsi que des manœuvres, dans le respect de la norme NF C18-510 et de la réglementation en vigueur.

Réactualiser les connaissances nécessaires à l'analyse des risques électriques en fonction des tâches confiées, et rendre compte de son activité auprès du chargé d'exploitation ou de consignation.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC : Personnel non électricien devant réaliser des opérations simples de remplacement, de raccordement et des manœuvres d'exploitation, et dont le titre d'habilitation doit être renouvelé.

PRÉREQUIS : Avoir suivi et validé une formation initiale à l'habilitation électrique BS - BE Manœuvre, et être muni de son titre d'habilitation en cours de validité.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est recommandé selon une périodicité de 3 ans.

COMPÉTENCES VISÉES

- Réviser les notions élémentaires liées à l'électricité et aux risques associés.
- Revoir les règles de sécurité applicables au travail en environnement électrique.
- Revoir la réalisation des raccordements, remplacements et manœuvres relevant de l'habilitation BS - BE Manœuvre.
- Revoir la conduite à tenir face à un incident ou un accident d'origine électrique.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes

La formation s'ouvre par un recueil des attentes et un retour d'expérience des stagiaires. Elle alterne ensuite apports théoriques, études de cas et mises en situation pratique (répartition indicative : 60 % théorie / 40 % pratique).

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur, supports multimédia et paperboard. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, matériel de balisage, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, vérificateur d'absence de tension (VAT) et dispositifs de condamnation.

Moyens humains

Formateur qualifié, expérimenté sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Les moyens de compensation nécessaires sont étudiés au cas par cas avec le référent handicap de Karukera Formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 — Réviser les notions élémentaires liées à l'électricité

- La tension, le courant et les grandeurs électriques de base.
- Les risques liés à l'électricité et les principaux accidents du travail associés.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Le classement des installations et des domaines de tension (BT, TBT, HT).
- Rappel sur les travaux non électriques réalisés en environnement basse et haute tension.

Module 2 — Revoir les règles de sécurité en environnement électrique

- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir des dangers électriques.
- Les zones d'environnement (voisinage simple, voisinage renforcé) et leurs limites.
- Les séquences de mise hors tension et de remise sous tension.
- La réalisation d'une Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- Les équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) : identification, vérification, utilisation.

Module 3 — Revoir les interventions de remplacement, de raccordement et les manœuvres

- Les risques spécifiques et les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.
- Les limites de l'habilitation BS complétée de l'indice BE Manœuvre.
- Les documents et instructions de sécurité applicables à chaque intervention.
- Le remplacement à l'identique d'un fusible, d'une lampe, d'un accessoire d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur.
- Le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente, protégé et hors tension.
- La réalisation d'une manœuvre d'exploitation en basse tension et le réarmement d'un dispositif de protection.
- La rédaction et le compte rendu des documents relatifs à l'activité réalisée.

Module 4 — Revoir la conduite à tenir face à un accident

- La conduite à tenir en cas d'incident sur un équipement électrique.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Les gestes et l'alerte face à un début d'incendie sur un ouvrage électrique.

Travaux pratiques

Exercices réalisés sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel des stagiaires : repérage des zones à risques, analyse préalable à l'intervention, mise hors service d'un équipement, réalisation d'une VAT, remplacement de fusibles, de lampes ou d'accessoires, remplacement d'un socle de prise ou d'un interrupteur, raccordement sur circuit en attente, réarmement d'un dispositif de protection et compte rendu d'activité.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation formative continue tout au long de la formation, ainsi qu'une évaluation des acquis théoriques et pratiques réalisée en fin de formation, conformément au référentiel de la norme NF C18-510.
- Remise d'un avis préparatoire à l'habilitation, transmis à l'employeur sur la base des résultats du stagiaire ; le titre d'habilitation reste délivré par l'employeur.
- Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Mesure de la satisfaction des stagiaires (évaluations à chaud et à froid) portant sur l'organisation, l'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE : 10,5 heures, soit 1,5 jour de formation.

EFFECTIF : De 4 à 10 stagiaires par session.

LIEU : En centre Karukera Formation ou en intra-entreprise, nous consulter.

TARIF : Nous consulter.

KARUKERA FORMATION

Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.